



Évaluation d'impact sur les réseaux de la centrale nationale de coordination des addictions « Infodrog » : Prise de position de l'Office fédéral de santé publique

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 29a alinéa 3 de la loi sur les stupéfiants (LStup), l'OFSP gère Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions. La Fondation RADIX en est l'organisme responsable depuis 2009. Suite à la mise au concours du mandat d'Infodrog en 2019, la Fondation RADIX s'est vue attribuer un nouveau mandat sous la forme d'un contrat-cadre pour la période 2020-2029. Cette attribution comprend à la fois la mise en œuvre de la LStup, mais aussi la mise en œuvre d'une partie de la Stratégie nationale Addictions 2017-2024.

L'évaluation des prestations d'Infodrog est sous la responsabilité de l'OFSP, ce pour quoi la société de KEK - CDC a été mandatée.

L'OFSP a identifié la nécessité d'évaluer les impacts directs et indirects d'infodrog sur l'ensemble de ses utilisateurs et bénéficiaires en vue de mettre en lumière les besoins d'optimisation stratégique des prestations d'Infodrog et des collaborations avec les quatre grandes organisations partenaires (Addiction Suisse, Fachverband Sucht, GREA et Ticino Addiction).

L'évaluation sert de base de décision pour d'éventuelles mesures d'optimisation et d'innovation, notamment en ce qui concerne le positionnement d'Infodrog et ses engagements en lien avec le redéploiement de la stratégie Addictions à partir de 2025.

2. Objectifs et méthodes de l'évaluation

L'OFSP a chargé le bureau de consulting KEK–CDC d'évaluer l'impact sur les réseaux d'Infodrog. L'objectif de cette évaluation est de fournir des informations pertinentes en matière d'orientation et d'action. L'évaluation propose des pistes d'amélioration et de priorisation stratégiques des activités d'Infodrog.

Réalisée entre janvier et octobre 2022, cette évaluation traite les cinq questions définies dans le cahier des charges, à savoir :

1. Comment Infodrog coopère-t-elle avec d'autres acteurs ?
2. Des synergies sont-elles utilisées dans l'exécution des tâches ? Si oui, comment et avec quel impact ?
3. Comment les utilisatrices et utilisateurs apprécient-elles et ils les services d'Infodrog ?
4. Comment peut-on apprécier la contribution à l'impact des prestations d'Infodrog, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de la Stratégie nationale Addictions ?
5. Existe-t-il un potentiel d'optimisation et d'innovation en ce qui concerne l'exécution des tâches d'Infodrog ?

Pour répondre à ces questions, l'évaluation s'appuie sur six modules (0 à 5) et suit une approche multi-méthodes et multi-perspectives : après l'élaboration du concept détaillé (module 0), le module 1 a permis de déterminer, par une analyse documentaire et des entretiens semi-directifs, les objectifs de la Stratégie nationale Addictions auxquels les offres d'Infodrog contribuent. Dans un deuxième temps, des données ont été collectées sur les effets de ces prestations (modules 2 à 4). Différentes perspectives ont été recueillies à chaque fois. Dans le module 2, des entretiens semi-directifs ont été menés avec les principaux acteurs de collaboration. Le module 3 a permis de déterminer comment le principal groupe cible - les spécialistes du domaine des addictions et de la prévention - apprécie les prestations d'Infodrog. Une enquête en ligne a été menée à cet effet. Le module 4 s'est penché sur le point de vue des personnes concernées et de leurs proches à l'aide de groupes de discussion. Le module 5 a servi de synthèse et de rapport. Les modules 0 à 2 ont été réalisés de février à mai 2022, les modules 3 à 5 de juin à octobre 2022.

3. Conclusions et prochaines étapes

Le groupe de pilotage et le groupe d'accompagnement de l'OFSP ont pris connaissance du rapport KEK-CDC. Compilée de manière précise et compréhensible, cette évaluation collige les données et commentaires des acteurs principaux. L'OFSP estime ainsi que le rapport remplit les objectifs énoncés dans le cahier des charges.

Le rapport KEK-CDC met en évidence que les résultats de l'évaluation sont globalement positifs, tant en ce qui concerne les prestations d'Infodrog que son impact sur les réseaux.

L'évaluation relève qu'Infodrog apporte une contribution essentielle et cohérente aux quatre objectifs généraux de la Stratégie nationale Addictions ainsi qu'à la mise en œuvre des quatre piliers de la Lstup. Les activités d'Infodrog se concentrent sur les domaines de la thérapie et du conseil, de la réduction des risques ainsi que sur la coordination et l'information. En termes de fourniture de prestations, l'évaluation montre qu'Infodrog mise systématiquement sur la collaboration et la mise en réseau, et qu'il exploite les synergies existantes. La collaboration avec Infodrog est jugée de manière positive par les acteurs interviewés. Les offres qu'Infodrog met en place avec des acteurs de terrain sont connues des professionnels de la prévention et des addictions, qui les jugent pertinentes et utiles. Parmi ces offres, on peut citer la plateforme de consultation en ligne www.safezone.ch, la plateforme d'aide et de conseils www.alterund-sucht.ch ou l'outil en ligne « Alertes substances » de www.drugchecking.ch.

L'évaluation identifie un besoin d'optimisation dans l'orientation stratégique des prestations d'Infodrog et dans la collaboration stratégique entre les grandes organisations partenaires (Infodrog, Addiction Suisse, les trois associations professionnelles régionales et l'OFSP). En outre, Infodrog pourrait promouvoir et accompagner davantage les innovations ; ce point est relevé dans les enquêtes, en particulier pour le domaine de la réduction des risques et des dommages.

En réponse à la question 5 en lien avec l'existence d'un potentiel d'optimisation et d'innovation en ce qui concerne l'exécution des tâches d'Infodrog, l'équipe d'évaluation KEK-CDC a ainsi émis neuf recommandations, à savoir :

Recommandations sur l'orientation stratégique

1. L'OFSP et Infodrog devraient renforcer l'orientation stratégique des offres d'Infodrog et la communiquer.
2. L'OFSP et Infodrog devraient définir lors de l'orientation stratégique des offres d'Infodrog quelles sont les priorités poursuivies et dans quelle mesure la dépendance au tabac et les addictions comportementales sont traitées par Infodrog.

Recommandation de coopération au niveau stratégique

3. L'OFSP devrait renforcer la collaboration stratégique et la coordination entre les cinq organisations de lutte contre les addictions que sont Infodrog, Addiction Suisse, Fachverband Sucht, GREA et Ticino Addiction.

Recommandations sur la capacité d'innovation et les besoins en innovation

4. L'OFSP et Infodrog devraient renforcer la capacité d'innovation d'Infodrog. Infodrog devrait renforcer la promotion et le suivi des innovations en jouant un rôle plus proactif de coordination et, si nécessaire, de pilotage.
5. Infodrog devrait exploiter davantage le potentiel des expériences internationales et des initiatives locales pour stimuler les nouveaux développements.
6. L'OFSP et Infodrog devraient mettre l'accent sur l'innovation dans les offres et les thèmes pour lesquels Infodrog peut avoir un impact particulièrement important en raison de son profil de prestations. Il s'agit notamment de SafeZone, de la réduction des dommages et des risques, ainsi que de la collaboration inter-institutionnelle et interprofessionnelle dans la gestion des problèmes d'addiction.

Recommandation sur la collaboration entre l'OFSP et Infodrog

7. L'OFSP devrait informer plus tôt et systématiquement Infodrog des mandats qu'il confie à d'autres acteurs pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale Addictions.

Recommandations pour la conception de la coopération avec d'autres acteurs

8. Infodrog devrait continuer d'entretenir le réseau en participant à des comités, mais en établissant une priorité stratégique.
9. Infodrog devrait renforcer la collaboration avec les acteurs de Suisse romande dans le cadre des offres d'Infodrog.

Compte tenu des résultats globalement positifs de cette évaluation des prestations d'Infodrog, il ne s'agit pas d'une réorientation fondamentale, mais d'une définition consciente et ciblée des priorités et d'un positionnement par rapport aux nouveaux développements.

En conclusion, le groupe de pilotage et le groupe d'accompagnement de l'OFSP accueillent favorablement les recommandations et orientations présentées. L'OFSP et Infodrog ont sollicité les quatre grandes organisations dans le domaine des addictions (Addiction Suisse, Fachverband Sucht, GREA et Ticino addiction). Il en ressort une volonté commune pour des échanges réguliers.

De plus, sur la base des recommandations du rapport ainsi que des orientations stratégiques en lien avec la Stratégie nationale Addictions, l'OFSP, en concertation avec Infodrog, a décidé dès 2024 de renforcer et de développer les domaines suivants : création d'une prestation partielle portant sur les addictions sans substances, renforcement de la prestation réduction des risques, notamment en mettant l'accent sur les jeunes, ainsi que la poursuite du développement du thème tabac. Ce dernier couvre le mandat du fonds de prévention du tabagisme (TPF) qui comprend la création et la gestion d'un service de conseil en ligne pour l'arrêt du tabagisme.

Pour le groupe de pilotage :

Unité de direction Prévention et services de santé, Division Prévention des maladies non transmissibles

Alberto Marcacci, Section Prévention dans le domaine des soins

Liebefeld, en décembre 2023